

SYLLABUS DE COURS – STAGES EN BIOÉTHIQUE

Programmes de bioéthique, ESPUM

Sigle : BIE60191 (3cr.)

Titre: *Stage en éthique et soins de santé*

1. Contenu du cours

Le stage est constitué d'activités supervisées visant l'intégration de la formation académique acquise et le développement d'une expérience pratique en éthique et soins de santé. Sous la supervision d'un intervenant en éthique, ci-après nommé le maître de stage, l'étudiant est rattaché à un ou plusieurs milieux de pratique (ex. : unité dans un CH, secteur dans un CLSC, etc.) où aura lieu le projet de formation pratique. Les activités auxquelles participe l'étudiant lui permettent de mieux connaître le type de travail éthique effectué dans le milieu, d'observer certaines activités de la vie quotidienne et de rencontrer les acteurs du milieu. Par exemple, l'étudiant peut être appelé à assister aux réunions du comité d'éthique clinique de l'institution (s'il y en a un) et aux consultations éthiques effectuées par le maître de stage. Il peut également participer à des activités de formation éthique offertes par le maître de stage aux membres de l'institution.

Responsabilités de l'étudiant

- En consultation avec la direction des Programmes de bioéthique (et le responsable du cours), l'étudiant doit identifier et faire approuver ce lieu et le maître de stage, ainsi que les objectifs spécifiques poursuivis et les modalités du stage;
- L'étudiant inscrit au stage doit avoir une assez grande disponibilité et flexibilité en raison des activités diverses qu'il pourra se voir assigner. Considérant que le cours se déroule pendant au moins 2 trimestres, le nombre d'heures de présence est plus élevé que celui attendu pour un cours régulier;
- L'étudiant a pour rôle principal d'être un observateur dans son milieu de stage, mais il est fortement recommandé qu'il participe aux activités du milieu s'il lui est possible de le faire (les milieux de stage permettant une participation active seront favorisés);
- L'étudiant doit s'engager à la confidentialité à l'égard de ce qu'il entend ou voit à propos de situations qu'il vient à connaître dans le cadre de son stage.

2. Objectifs et compétences visés

Permettre à l'étudiant de :

- observer la manière dont le maître de stage conçoit les problèmes d'éthique clinique et cerner les enjeux éthiques qui se posent sur le terrain ainsi que les pistes de solutions pour les résoudre;
- approfondir les acquis de ses cours théoriques en bioéthique en les confrontant aux pratiques sur le terrain;
- réfléchir aux orientations et aux actions à mettre en place pour favoriser l'intégration de l'éthique dans la pratique clinique; développer une expérience pratique en éthique clinique.

3. Principales méthodes pédagogiques

Le maître de stage est responsable d'accueillir l'étudiant dans le milieu et de l'orienter vers les diverses expériences dont il pourrait bénéficier. Le maître de stage est un spécialiste de l'éthique et doit donc assurer la formation de l'étudiant à ce niveau. Ses tâches principales consistent à :

- accueillir l'étudiant dans le milieu et faciliter son insertion dans les différentes assignations qui seront les siennes;
- établir, en collaboration avec l'étudiant, les différentes activités auxquelles celui-ci devra participer et les objectifs spécifiques à atteindre durant le stage;
- faire avec lui le point sur ses activités et ajuster les directives, si nécessaire;
- évaluer sa participation aux activités.

La méthode pédagogique principale est l'observation, mais l'étudiant sera encouragé également à participer aux activités du milieu s'il y est invité par le maître de stage.

4. Démarches évaluative et pondération (à titre indicatif seulement)

Le responsable du cours (professeur dans les Programmes de bioéthique) consultera le maître de stage pour évaluer la participation de l'étudiant durant les deux trimestres (ou plus) de stage et attribuer la note finale (réussi ou échec). Ils établiront ensemble la forme du travail sur lequel sera fondée l'évaluation de l'étudiant, au-delà de sa présence régulière dans le milieu de stage; il pourra s'agir de divers types de documents écrits, par exemple, un journal de bord, un rapport final ou une étude de cas. Ce cours est à notation unique. La note (réussite ou échec) est attribuée à la dernière séquence.

Sigle : BIE60201 (3cr.)
Titre : Stage en éthique de la recherche
1. Contenu du cours
<p>Le stage est constitué d'activités supervisées visant l'intégration de la formation académique acquise et le développement d'une expérience pratique en éthique de la recherche. Sous la supervision d'un intervenant en éthique, ci-après nommé le maître de stage, l'étudiant est rattaché à un milieu (ex. : un ou plusieurs comités d'éthique de la recherche (CER) dans une université, un centre hospitalier, ou un CLSC) où aura lieu le projet de formation pratique. Les activités auxquelles participe l'étudiant lui permettent de mieux connaître le type de travail éthique effectué dans ce milieu, d'observer certaines activités de la vie quotidienne et de rencontrer les acteurs du milieu. Par exemple, l'étudiant assistera aux réunions et aux consultations éthiques effectuées par le maître de stage. Il peut également participer à des activités de formation éthique offertes par le maître de stage aux membres de l'institution.</p> <p><i>Responsabilités de l'étudiant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En consultation avec la direction des Programmes de bioéthique (et le responsable du cours), l'étudiant doit identifier et faire approuver ce lieu et le maître de stage, ainsi que les objectifs spécifiques poursuivis et les modalités du stage; • L'étudiant inscrit au stage doit avoir une assez grande disponibilité et flexibilité en raison des activités diverses qu'il pourra se voir assigner. Considérant que le cours se déroule pendant au moins 2 trimestres, le nombre d'heures de présence est plus élevé que celui attendu pour un cours régulier; • L'étudiant a pour rôle principal d'être un observateur dans son milieu de stage, mais il est fortement recommandé qu'il participe aux activités du milieu s'il lui est possible de le faire (les milieux de stage permettant une participation active seront favorisés); • L'étudiant doit s'engager à la confidentialité à l'égard de ce qu'il entend ou voit à propos de situations qu'il vient à connaître dans le cadre de son stage.
2. Objectifs et compétences visés
<p>Permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • observer la manière dont le maître de stage conçoit les problèmes d'éthique de la recherche et cerner les enjeux éthiques qui se posent dans le milieu ainsi que les pistes de solutions pour les résoudre; • approfondir les acquis de ses cours théoriques en bioéthique en les confrontant aux pratiques en recherche; • réfléchir aux orientations et aux actions à mettre en place pour favoriser l'intégration de l'éthique dans la recherche; • développer une expérience pratique en éthique de la recherche.
3. Principales méthodes pédagogiques
<p>Le maître de stage est responsable d'accueillir l'étudiant dans le milieu et de l'orienter vers les diverses expériences dont il pourrait bénéficier. Le maître de stage est un spécialiste de l'éthique et doit donc assurer la formation de l'étudiant à ce niveau. Ses tâches principales consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueillir l'étudiant dans le milieu et faciliter son insertion dans les différentes assignations qui seront les siennes; • établir, en collaboration avec l'étudiant, les différentes activités auxquelles celui-ci devra participer et les objectifs spécifiques à atteindre durant le stage; • faire avec lui le point sur ses activités et ajuster les directives, si nécessaire; • évaluer sa participation aux activités. <p>La méthode pédagogique principale est l'observation, mais l'étudiant sera encouragé également à participer aux activités du milieu s'il y est invité par le maître de stage.</p>
4. Démarches évaluatives et pondération (à titre indicatif seulement)
<p>Le responsable du cours (professeur dans les Programmes de bioéthique) consultera le maître de stage pour évaluer la participation de l'étudiant durant les deux trimestres (ou plus) de stage et attribuer la note finale (réussi ou échec). Ils établiront ensemble la forme du travail sur lequel sera fondée l'évaluation de l'étudiant, au-delà de sa présence régulière dans le milieu de stage; il pourra s'agir de divers types de documents écrits, par exemple, un journal de bord, un rapport final ou une étude de cas. Ce cours est à notation unique. La note (réussite ou échec) est attribuée à la dernière séquence.</p>

Sigle : BIE60211 (3cr.)
Titre : <i>Stage en éthique et santé des populations</i>
1. Contenu du cours
<p>Le stage est constitué d'activités supervisées visant l'intégration de la formation académique acquise et le développement d'une expérience pratique en éthique et santé des populations. Sous la supervision d'un intervenant en éthique, ci-après nommé le maître de stage, l'étudiant est rattaché à un ou plusieurs milieux de pratique (ex. : unité ou comité d'éthique, secteur dans agence ou comité (para)gouvernemental) où aura lieu le projet de formation pratique. Les activités auxquelles participe l'étudiant lui permettent de mieux connaître le type de travail éthique effectué dans le milieu, d'observer certaines activités de la vie quotidienne et de rencontrer les acteurs du milieu. Par exemple, l'étudiant peut être appelé à assister aux réunions et aux consultations éthiques effectuées par le maître de stage. Il peut également participer à des activités de formation éthique offertes par le maître de stage aux membres de l'institution.</p> <p><i>Responsabilités de l'étudiant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En consultation avec la direction des Programmes de bioéthique (et le responsable du cours), l'étudiant doit identifier et faire approuver ce lieu et le maître de stage, ainsi que les objectifs spécifiques poursuivis et les modalités du stage; • L'étudiant inscrit au stage doit avoir une assez grande disponibilité et flexibilité en raison des activités diverses qu'il pourra se voir assigner. Considérant que le cours se déroule pendant au moins 2 trimestres, le nombre d'heures de présence est plus élevé que celui attendu pour un cours régulier; • L'étudiant a pour rôle principal d'être un observateur dans son milieu de stage, mais il est fortement recommandé qu'il participe aux activités du milieu s'il lui est possible de le faire (les milieux de stage permettant une participation active seront favorisés); • L'étudiant doit s'engager à la confidentialité à l'égard de ce qu'il entend ou voit à propos de situations qu'il vient à connaître dans le cadre de son stage.
2. Objectifs et compétences visés
<p>Permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • observer la manière dont le maître de stage conçoit les problèmes d'éthique et santé des populations et cerner les enjeux éthiques qui se posent sur le terrain ainsi que les pistes de solutions pour les résoudre; • approfondir les acquis de ses cours théoriques en bioéthique en les confrontant aux pratiques sur le terrain; • réfléchir aux orientations et aux actions à mettre en place pour favoriser l'intégration de l'éthique dans la pratique; • développer une expérience pratique en éthique et santé des populations.
3. Principales méthodes pédagogiques
<p>Le maître de stage est responsable d'accueillir l'étudiant dans le milieu et de l'orienter vers les diverses expériences dont il pourrait bénéficier. Le maître de stage est un spécialiste de l'éthique et doit donc assurer la formation de l'étudiant à ce niveau. Ses tâches principales consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueillir l'étudiant dans le milieu et faciliter son insertion dans les différentes assignations qui seront les siennes; • établir, en collaboration avec l'étudiant, les différentes activités auxquelles celui-ci devra participer et les objectifs spécifiques à atteindre durant le stage; • faire avec lui le point sur ses activités et ajuster les directives, si nécessaire; • évaluer sa participation aux activités. <p>La méthode pédagogique principale est l'observation, mais l'étudiant sera encouragé également à participer aux activités du milieu s'il y est invité par le maître de stage.</p>
4. Démarches évaluatives et pondération (à titre indicatif seulement)
<p>Le responsable du cours (professeur dans les Programmes de bioéthique) consultera le maître de stage pour évaluer la participation de l'étudiant durant les deux trimestres (ou plus) de stage et attribuer la note finale (réussi ou échec). Ils établiront ensemble la forme du travail sur lequel sera fondée l'évaluation de l'étudiant, au-delà de sa présence régulière dans le milieu de stage; il pourra s'agir de divers types de documents écrits, par exemple, un journal de bord, un rapport final ou une étude de cas. Ce cours est à notation unique. La note (réussite ou échec) est attribuée à la dernière séquence.</p>